

Plan de financement prévisionnel du projet global (équilibré en dépenses et en recettes)

Commune : Bégard

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
 Reçu en préfecture le 21/04/2026
 Publié le 21/04/2026
 ID : 022-212200042-20260416-2026DELIB056-DE

Intitulé du projet/opération : Construction de vestiaires au stade Jules Ferry

Plan de financement prévisionnel pour une opération de travaux comportant des dépenses non éligibles au titre du CDT 2022-2027 (suivant Règlement d'intervention) :

Dépenses	
Eligibles CDT 2022-2027	
Démolitions	
Structures clos ouvert	159 023 €
Lots techniques	74 800 €
Aménagements intérieurs	67 673 €
Honoraires Maîtrise d'oeuvre (MOE)	34 600 €
Diagnostics divers	2 427 €
Contrôle technique SPS	8 060 €
Total (1)	346 584 €
Non éligibles CDT 2022-2027	
Aléas / révisions	
Domage ouvrages	
Avis de publicité	
Total (2)	0 €
TOTAL (1+2)	346 584 €

Recettes			% sur dépenses éligibles
Aides publiques		% / a l'opération globale	
DETR 2025	49 700 €	14,34 %	
Département CDT 2022-27	192 909 €	55,66 %	56 %
EPCI		0,00 %	
SDE		0,00 %	
Total subvention (1)	242 609 €	70,00 %	
<i>Si autres recettes dont loyer (montant mensuel sur 5 ans à renseigner)*</i>			
	0 €		
Autofinancement			
Fonds propres	103 975 €	30,00 %	
Emprunts		0,00 %	
Total autofinancement (2)	103 975 €	30,00 %	
TOTAL (1+2)	346 584 €	100 %	

* Pour toute opération, la subvention ne pourra pas être accordée si le constat est fait d'une opération bénéficiaire (ex d'un autofinancement inférieur aux recettes nettes générées sur la durée de l'amortissement) Règlement Intervention article 2.1.1.